

FICHE FORMATION

RECYCLAGE

AGENT DE SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE ET D'ASSISTANCE À PERSONNES R SSIAP 1

PUBLIC

Agent de Service de sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes

PRÉREQUIS

Être titulaire du SSIAP1

Justifier d'au moins 1607 heures d'activité d'agent de service de sécurité incendie au cours des 36 derniers mois

Être Titulaire d'une attestation de formation au secourisme (SST, PSE1, AFPS, PSC1) en cours de validité

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

La proposition de formation est faite dans les dix jours ouvrés suivant la demande du client

Une formation prévue par mois de septembre à juin (Planning Prévisionnel disponible sur demande ou voir dates de formation sur le devis)

OBJECTIFS

Maintenir les compétences d'Agent de Service de Sécurité et d'Assistance à Personnes

PROGRAMME Conforme au programme défini dans l'arrêté du 2 mai 2005 modifié relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie des établissements recevant du public et des immeubles de grande hauteur

PRÉVENTION

Évolution de la réglementation en matière de prévention

Évolution de la réglementation (nouveaux textes, ...)

Accessibilité du public

MOYENS DE SECOURS

Évolution de la réglementation en matière de moyens de secours

Agents extincteurs + SSI

Moyens d'extinction

MISES EN SITUATION D'INTERVENTION

Conduite à tenir pour procéder à l'extinction d'un début d'incendie

Mise en application globale des acquis opérationnels dans le cadre de l'intervention de l'équipe de sécurité

L'action face à différents contextes

-Fumées, incendie, évacuation des occupants et prise en charge d'une victime

-Méthode d'extinction d'un début d'incendie, protection individuelle, levée de doute, etc.

L'utilisation des moyens de communication mobiles

FICHE FORMATION

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

La formation théorique se fait en salle grâce à un support vidéo-projeté et des livrets "stagiaire".

Matériel (selon arrêté du 2 mai 2005 modifié) :

Plateau Feu équipé

PC Sécurité avec Émetteur/Récepteur et téléphone

Système de Sécurité d'Incendie

VALIDATION

Attestation de formation remise à l'issue de la formation

RÉSULTATS SUR LA PÉRIODE 2022-2023 (SSIAP 1, 2 ET 3)



NOMBRE DE STAGIAIRES

Groupe de 4 à 15 stagiaires

DURÉE

14 heures

LIEU

Institut Nicolas BARRE – Armentières

TARIF "CATALOGUE" (Net de taxe, l'Institut n'est pas assujéti à la TVA)

250 € par stagiaire. Le tarif proposé sera indiqué sur le devis

ACCESSIBILITÉ

Les locaux de l'Institut sont accessibles aux personnes à mobilité réduite

Adaptation pédagogique possible pour les personnes handicapées, tutorée par le référent handicap de la structure

CONTACT(S)

Le Service Formation Continue propose un accueil physique, téléphonique et par mail :

-du lundi au vendredi

-de 8h30 à 17h